

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉLIORATION ET AMÉNAGEMENT DE PLATEBANDES ET DE
TERRAINS SPORTIFS À SURFACE NATURELLE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à assurer la pérennité de certains équipements et infrastructures que le Service de l'environnement a identifiés. De façon plus explicite, le projet vise à des travaux d'amélioration et d'aménagement de certains terrains sportifs soit le drainage, l'irrigation et le réengazonnement ainsi que de plusieurs platebandes par le remplacement d'arbustes et végétaux, l'ajout de paillis et de terreau.

Le projet requiert également l'embauche du personnel d'appoint nécessaire à l'exécution des travaux.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 800 000 \$ et se détaille comme suit :

1° drainage et irrigation de terrains sportifs :	100 000 \$
2° conditionnement de sol :	100 000 \$
3° réengazonnement partiel des surfaces de jeux :	160 000 \$
4° ajout de paillis et de terreau dans les différentes platebandes :	200 000 \$
5° personnel d'appoint :	40 000 \$
6° remplacement de végétaux :	200 000 \$
TOTAL :	800 000 \$

Annexe préparée le 9 février 2010 par :

Michel Légaré, ing., directeur
Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture
Service de l'environnement